Mis en ligne le 24 mars 2025

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20250321-13-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 21-03-2025
Publication le : 21-03-2025

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 13 mars 2025

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 20

Date de convocation : 7 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Clotilde BERTHIER, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Madame Julie LADRET.

Madame Clotilde BERTHIER est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-7.5-033

Attribution des subventions aux associations locales pour l'exercice 2025

Monsieur le Maire rappelle qu'au Budget primitif 2025 de la Commune, des crédits ont été prévus au chapitre des subventions.

Messieurs les Adjoints à l'Animation de la vie locale, à la Culture et au Patrimoine et au Sport et à la Jeunesse présentent la répartition ci-dessous :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Associations	Montant attribué
Association de Chasse Communale Agréée - ACCA Tullins-Fures la Saint Hubert	500,00 €
Amis du Vieux Tullins	1 000,00 €
Association Cécile Descamps	913,00 €
Association des donneurs de sang de Tullins	300,00 €
Association Familiale de Tullins Fures	800,00 €
Bagad Menez Gwenn	500,00 €
CAP Tullins	2 000,00 €
ChepyTerra	1 500,00 €
ChepyTerra - Partenariat Irish festival	11 000,00 €
Club Philatélique de Tullins Fures	300,00 €
Comité pour la Sauvegarde de l'Eglise St Laurent des Prés de Tullins	2 000,00 €

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20250321-13-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 21-03-2025
Publication le : 21-03-2025

Compagnie Attrape-Lune	1 000,00 €
Compagnie de la Rose Pourpre	500,00 €
Entrez Libre	400,00 €
FNACA - UMPAC "Monde combattant"	300,00 €
Livres Voyageurs	250,00 €
Miss Excellence Rhône Alpes	1 000,00 €
MJC/EVS du Pays de Tullins	161 000,00 €
Passiflore	5 700,00 €
SeauS Environnement	400,00 €
Troupe Ar'Scène	1 000,00 €
Total	**192 363,00 €**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Associations	Montant attribué
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) - Union des Pêcheurs de Tullins	850,00 €
Aïkido Koyama Tullins	650,00 €
Association Sportive du Collège de Tullins	1 000,00 €
Amicale Sportive de Tullins-Fures - ASTF Basketball	13 000,00 €
Association Sportive Tullins-Fures - ASTF Football	6 600,00 €
Club Spéléo Canyon de Tullins	300,00 €
Coureurs du Monde en Isère - CMI Tullins	8 700,00 €
Hypocamp Club	3 200,00 €
Japan Karaté Tullins Fures	1 250,00 €
Judo Club Tullins-Fures	2 300,00 €
La Vaillante de Tullins-Fures	5 000,00 €
Pétanque Club Tullins Fures	500,00 €
Rugby Touch Tullins	1 000,00 €
Tennis Club de Tullins	5 400,00 €
TUF Volley	600,00 €
Union Athlétique de Tullins Fures - UATF Rugby	13 000,00 €
Union Cycliste de Tullins Fures	400,00 €
Total	**63 750,00 €**

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à délibérer et à se prononcer sur les répartitions présentées ci-dessus.

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20250321-13-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 21-03-2025
Publication le : 21-03-2025

Le Conseil municipal après avoir délibéré attribue les subventions suivantes :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Associations	Montant attribué	Vote
Association de Chasse Communale Agréée - ACCA Tullins-Fures la Saint Hubert	500,00 €	Unanimité
Amis du Vieux Tullins	1 000,00 €	Unanimité
Association Cécile Descamps	913,00 €	Unanimité
Association des donneurs de sang de Tullins	300,00 €	Unanimité
Association Familiale de Tullins Fures	800,00 €	Unanimité
Bagad Menez Gwenn	500,00 €	Unanimité
CAP Tullins	2 000,00 €	Unanimité
ChepyTerra	1 500,00 €	Unanimité
ChepyTerra - Partenariat Irish festival	11 000,00 €	Unanimité
Club Philatélique de Tullins Fures	300,00 €	Unanimité
Comité pour la Sauvegarde de l'Eglise St Laurent des Prés de Tullins	2 000,00 €	Unanimité
Compagnie Attrape-Lune	1 000,00 €	Unanimité
Compagnie de la Rose Pourpre	500,00 €	Unanimité
Entrez Libre	400,00 €	Unanimité
FNACA - UMPAC "Monde combattant"	300,00 €	Unanimité
Livres Voyageurs	250,00 €	Unanimité
Miss Excellence Rhône Alpes	1 000,00 €	Unanimité ; 1 élue ne participant pas au vote : Stéphanie BESSET
MJC/EVS du Pays de Tullins	161 000,00 €	Unanimité ; 2 élus ne participant pas au vote : Frank PRESUMEY et Xavier HEDOU
Passiflore	5 700,00 €	Unanimité
SeauS Environnement	400,00 €	Unanimité
Troupe Ar'Scène	1 000,00 €	Unanimité
Total	192 363,00 €	

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20250321-13-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 21-03-2025
Publication le : 21-03-2025

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Associations	Montant attribué	Vote
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) - Union des Pêcheurs de Tullins	850,00 €	Unanimité
Aïkido Koyama Tullins	650,00 €	Unanimité
Association Sportive du Collège de Tullins	1 000,00 €	Unanimité
Amicale Sportive de Tullins-Fures - ASTF Basketball	13 000,00 €	Unanimité ; 3 élus ne participant pas au vote : Eric GLENAT, Sébastien MAGNIER et Xavier HEDOU
Association Sportive Tullins-Fures - ASTF Football	6 600,00 €	Unanimité
Club Spéléo Canyon de Tullins	300,00 €	Unanimité
Coureurs du Monde en Isère - CMI Tullins	8 700,00 €	Unanimité
Hypocamp Club	3 200,00 €	Unanimité
Japan Karaté Tullins Fures	1 250,00 €	Unanimité
Judo Club Tullins-Fures	2 300,00 €	Unanimité
La Vaillante de Tullins-Fures	5 000,00 €	Unanimité
Pétanque Club Tullins Fures	500,00 €	Unanimité
Rugby Touch Tullins	1 000,00 €	Unanimité
Tennis Club de Tullins	5 400,00 €	Unanimité
TUF Volley	600,00 €	Unanimité ; 1 élu ne participant pas au vote : Florian GRENIER
Union Athlétique de Tullins Fures - UATF Rugby	13 000,00 €	Unanimité
Union Cycliste de Tullins Fures	400,00 €	Unanimité
Total	63 750,00 €	

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 17 mars 2025
Le Maire

MAIRIE DE TULLINS (ISÈRE)